

L'ECLAIR

MAGAZINE

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

N°215 / OCTOBRE 2026

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DONNE LE "LA" AU COLLÈGE

P.5



*Saint-Arnoult
en Yvelines*



ENVIRONNEMENT | ADAPTER LA NATURE

CULTURE | LE LIVRE À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES



9^e
Salon
Du
Livre
Saint-Arnoult-en-Yvelines

La vie est un livre merveilleux...



Saint-Arnoult
en Yvelines



Partez à la découverte du 9^e

Salon du livre

de Saint-Arnoult-en-Yvelines

SALLE DES FÊTES « LE COLOMBIER »
RUE LOUIS GENÊT
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

15 novembre 2026
10h > 17h30

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE P. 4

SCOLAIRE

> Georges Brassens : une nouvelle équipe à la tête du collège P. 5

EN BREF P. 6

ENVIRONNEMENT

> Climat : l'automne ne doit pas nous faire oublier P. 7 à 9

CITOYENNETÉ

> Dératisation : la lutte doit être collective P. 10

DOSSIER

> Police municipale : au cœur de notre quotidien P. 11 à 13

PATRIMOINE

> Balade médiévale : voyage au Moyen Âge P. 14

CONSEIL MUNICIPAL

> Compte rendu de la séance du 17 septembre 2026 P. 16

MÉDIATHÈQUE

> Parentalité : transmettre la bonne information P. 17

FORUM DES ASSOCIATIONS

> Vie associative : une pratique pour toute la famille P. 18-19

CULTURE

> Salon du Livre : les auteurs à la rencontre des jeunes lecteurs P. 20-21

CITOYENNETÉ

> Incendies de forêt : trois outils pour rester informé P. 22

ACTEURS LOCAUX

> Saint-Arnoult Conduite : une nouvelle direction P. 23

> Le P'tit Martin au 42 : une nouvelle adresse gourmande P. 23

> Navion : une nouvelle identité visuelle P. 23

PORTRAIT

> Valérie Darlon : le respect pour principale valeur P. 24-25

LA MAIRIE RÉPOND P. 26

TRAVAUX P. 27

AGENDA P. 28-29

NUMÉROS UTILES, ÉTAT CIVIL P. 31



P. 5



P. 14



P. 18-19



P. 20-21

LE CHIFFRE DU MOIS

211

C'EST LE NOMBRE DE SERRURES...



... que compte la commune dans ses écoles, installations sportives, salles associatives et autres bâtiments publics. Autant de clés à gérer, à attribuer aux différents usagers et à remplacer en cas de perte. Depuis un an, la mairie déploie progressivement des serrures électroniques sur de nombreux accès. Un seul et même type de clé permet ainsi à chaque utilisateur habilité d'accéder aux locaux qui lui sont destinés, selon des droits et des horaires définis. Un système plus simple à gérer, plus sécurisé et appelé à se généraliser progressivement à l'ensemble des bâtiments communaux. Le complexe sportif a été le premier bâtiment équipé de cette technologie, supplant à la fonction de gardien, dont le logement a été converti en Maison des associations (voir page 19).

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



Chères Arnolphiennes,
chers Arnolphiens,

Septembre a une saveur particulière. Après la parenthèse estivale, notre commune a renoué avec son rythme et son animation. Les cours de récréation sont de nouveau vivants et les associations ont retrouvé leurs adhérents et activités.

La rentrée scolaire a marqué ce retour à la vie collective. Le 1^{er} septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Quelques jours plus tard, le Forum des associations a permis à chacun de découvrir les nombreuses activités proposées tout au long de l'année. Sport, culture, loisirs, solidarité : cette richesse repose sur des bénévoles que je tiens à remercier. Septembre aura également été ponctué de nombreux autres

moments de rencontre, de la brocante de l'ACASA à la balade médiévale organisée par la Société historique au Moulin Neuf à l'occasion de ses 60 ans. Ces rendez-vous illustrent le dynamisme de notre commune.

Ils témoignent aussi de ce qui fait la richesse de notre vie locale : la diversité des initiatives et la capacité de nos associations à réunir les habitants autour de projets, de passions et de moments de convivialité. Qu'il s'agisse de transmettre notre histoire, de pratiquer une activité sportive, de partager une passion culturelle ou simplement de se retrouver, chacun peut trouver sa place dans cette vie collective. Cette énergie portée par les bénévoles, les associations, les agents municipaux et les habitants contribue à faire de Saint-Arnoult-en-Yvelines une commune vivante. Cette dynamique se poursuit avec l'automne. Les prochaines semaines seront encore riches en propositions : atelier pour apprendre à décrypter l'information, Octobre rose, parcours d'ateliers Hélium, initiation au qi gong et au tai-chi-chuan, collecte de sang, Gaming Day, tournoi des Châtaignes, ateliers de sophrologie, Récup'Créative Halloween ou encore Répare Café. En novembre,

le Salon Équilibre Santé Bien-être, le Banquet des aînés et le 9^e Salon du livre nous donneront de nouvelles occasions de nous rencontrer. Je vous invite à découvrir le détail de cette riche programmation dans ce nouveau numéro de l'Éclair.

Mais le mois de septembre s'est achevé aussi sur une note douloureuse. Le dimanche 20 septembre, nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de Pascal Morin, retraité depuis novembre 2025 après 25 années passées au service de la commune.

Pascal avait en charge les services entretien et restauration scolaire. Au fil des années, il avait tissé des liens avec de nombreux Arnolphiens et était particulièrement connu et apprécié du tissu associatif. Sa présence et sa disponibilité laisseront le souvenir d'un agent profondément attaché à notre commune.

Au nom de l'équipe municipale et de l'ensemble de ses anciens collègues, j'adresse à son épouse Lydia, elle-même ancienne agente municipale, ainsi qu'à ses enfants et à toute leur famille, nos pensées les plus sincères. Nous partageons leur peine et leur assurons tout notre soutien dans cette douloureuse épreuve.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

> > > > > > > > > >

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur en chef : Stéphane Desclouds

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Ont contribué à ce numéro : Annick Lachaux Lucien-Brun, Déborah Younsi, Guillaume Levaufré

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock - OpenAI

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@sqy78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Chevillon-imprimeur. Dépôt légal : Octobre 2026. Numéro ISSN 3002-0468.



Si l'effectif des élèves se renouvelle en partie d'une année sur l'autre, il en est régulièrement de même de la direction d'un établissement scolaire. Cette année, une nouvelle principale et son adjoint se sont présentés aux élèves du collège Georges Brassens.

GEORGES BRASSENS UNE NOUVELLE ÉQUIPE À LA TÊTE DU COLLÈGE

> > > > >

Pour cette rentrée 2026-2027, le collège Georges Brassens accueille une nouvelle équipe de direction, avec Valérie Darlon à la tête de l'établissement, secondée par Alexandre Faramus. Avec 670 élèves répartis en 25 classes, le collège entame cette nouvelle année sous le signe de la rigueur, du respect et de l'accompagnement des élèves.

Pour cette rentrée 2026-2027, le collège Georges Brassens accueille une nouvelle équipe de direction. Valérie Darlon prend les fonctions de principale, après avoir dirigé le collège Henri Scognamiglio à Morcenx-la-Nouvelle, dans les Landes (Voir pages 24-25). Elle est secondée par Alexandre Faramus, nouveau principal adjoint, qui arrive du lycée français international Pierre Deschamps d'Alicante, en Espagne. Isabelle Graziano rejoint également l'établissement au poste de secrétaire.

670 ÉLÈVES ET SEPT CLASSES DE 6^E

Le collège compte cette année 670 élèves répartis en 25 classes : sept classes de 6^e, soit une de plus qu'en 2025-2026, et six classes pour cha-

cun des niveaux de 5^e, 4^e et 3^e. Quarante-huit enseignants composent l'équipe pédagogique. Deux postes restaient à pourvoir le jour de la rentrée : 4 h 30 de français et 13 heures d'espagnol. Le rectorat travaille à leur recrutement.

Les collégiens sont issus de dix communes : Ablis, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Sainte-Mesme, Sonchamp, Boinville-le-Gaillard, Prunay-en-Yvelines, Allainville, Ponthévrard, Saint-Martin-de-Brethencourt et Orsonville.

ASSIDUITÉ, PONCTUALITÉ, TRAVAIL ET RESPECT

Lors de l'accueil successif des différents niveaux, Valérie Darlon a tenu à présenter la nouvelle direction de l'établissement et à rappeler les

“

Assiduité, ponctualité, travail et respect.

”

principes qui guideront son action. Quatre valeurs ont été mises en avant : l'assiduité, avec l'obligation de venir en classe chaque jour ; la ponctualité, en arrivant à l'heure ; le travail, présenté comme le « job d'élève » ; et le respect, envers soi-même, les autres élèves, les adultes, les locaux et les règles.

« Si vous respectez ces principes, vous ne viendrez jamais dans mon bureau », a résumé la nouvelle principale. Les derniers venus, les élèves de 6^e, ont bénéficié d'une journée d'intégration le vendredi 4 septembre pour découvrir leur nouvel environnement et faire connaissance avec leurs camarades de classe.

DANS LES ÉCOLES UNE RENTRÉE SÈREINE



Mardi 1^{er} septembre, 469 enfants ont retrouvé le chemin des deux écoles maternelles et élémentaires de la commune. Cette rentrée s'est déroulée sans encombre, chacune des 17 classes étant pourvue d'un enseignant.

Pour accompagner ce moment, Mme le Maire est allée à la rencontre des familles et des élèves des écoles Guhermont élémentaire et maternelle. Le 1^{er} adjoint, Arnaud Baguenier, s'est quant à lui rendu à l'école Camescasse. Ces visites ont permis aux élus d'échanger avec les équipes enseignantes et les familles en ce jour particulier.

Durant l'été, les bâtiments scolaires ont fait l'objet de travaux afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des équipes pédagogiques. Certaines écoles ont bénéficié de travaux de peinture, donnant un nouveau visage aux salles de classe et espaces communs.

Avec 469 élèves, cette rentrée enregistre une baisse de 20 écoliers par rapport à la précédente. Cela s'est traduit par une fermeture de classe à l'élémentaire Guhermont, mais aussi par une moyenne relative basse de 24 élèves par classe. Ces conditions réunies garantissent des conditions d'enseignement et d'apprentissage optimales.

> > > > >

CULTURE GAMING DAY PASSE AU LEVEL 4 !



L'Usine à Chapeaux en partenariat avec la ville de Saint Arnoult et sa structure Espace Jeunes vous donne rendez-vous le samedi 17 octobre 2026, de 10h30 à 20h à la salle des fêtes Le Colombier ainsi qu'au cinéma Le Cratère, pour une journée exceptionnelle dédiée au jeu vidéo.

Au programme :

Tournois : Mario Kart, Smash Bros, Brawl Stars, Tony Hawk Pro Skater 3, bowling Nintendo Switch Sport.

Jeux en accès libre multi-styles : Just Dance, PSVR, bornes d'arcade, jeux indé, Nintendo Switch 2...

Conférence « Jeux vidéo » : au-delà des idées reçues " avec Jérémy Diaz psychologue clinicien.

Expositions, stands d'information sur les métiers du jeu vidéo et quiz pop-culture.

Buvette et petite restauration sur place.

Entrée gratuite. Inscription aux tournois à 3 € à partir de 12 ans.

Gaming Day : Samedi 17 octobre 10h30 à 20h

HYDROMEL UN NOUVEAU « VIN DE MIEL »



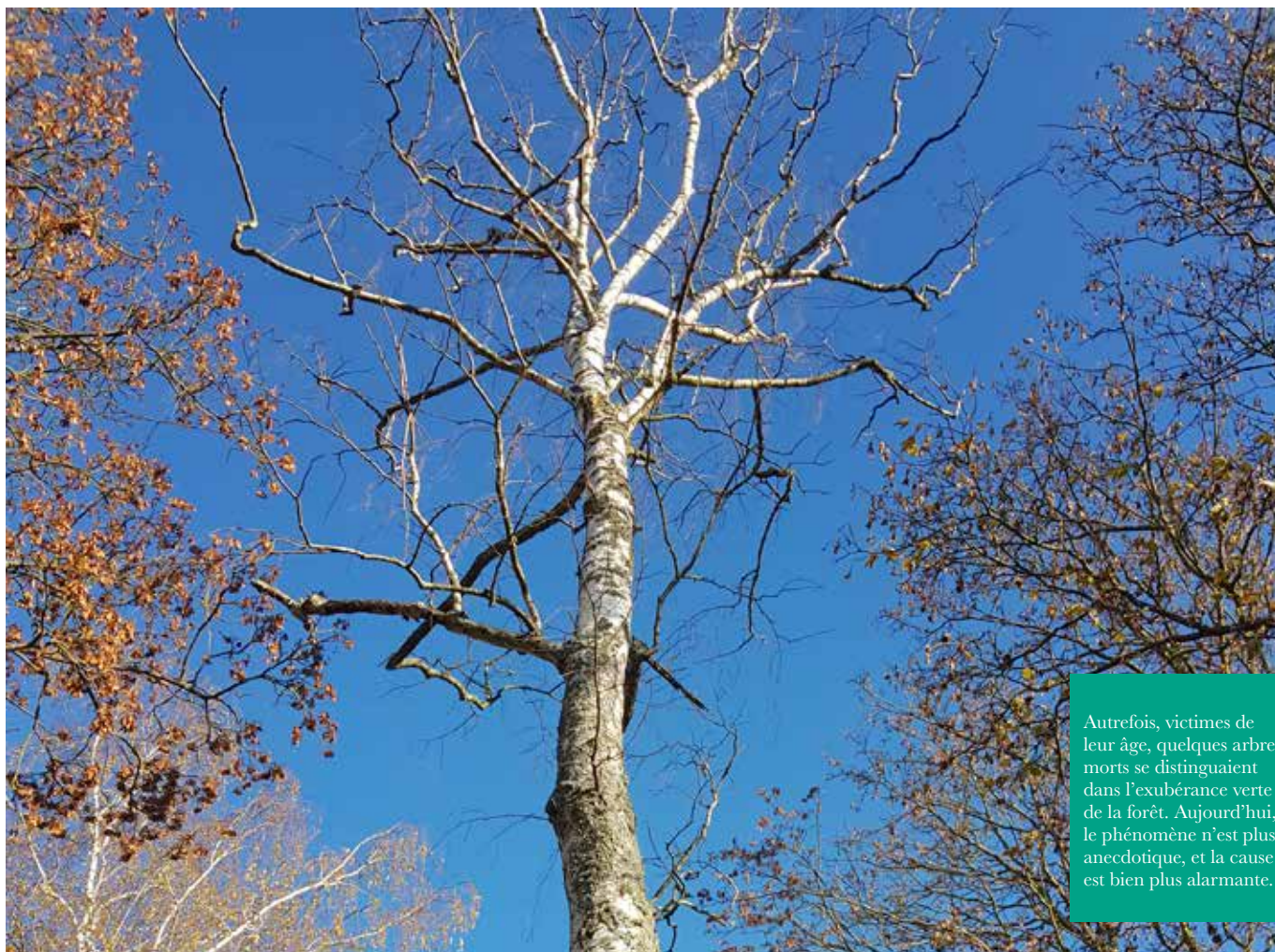
Dès le X^e siècle, les pèlerins viennent par milliers à Saint-Arnoult-en-Yvelines pour se recueillir sur le tombeau d'Arnoul. Il fallait bien héberger et abreuver tout ce monde : c'était la belle époque des auberges... et des vignes.

En 2002, des amoureux d'histoire locale de l'association Le Sarment Arnolphen ont replanté 1 260 ceps de chardonnay pour faire revivre non pas Arnoul, mais la vigne, décimée à la fin du XIX^e siècle par le phylloxéra. Depuis 2005, les bénévoles vivent ainsi au rythme des vendanges, de la vinification et de la mise en bouteille du précieux breuvage.

Après avoir mis en bouteille le cru 2025 le 6 juin dernier, la joyeuse équipe s'est lancée dans l'élaboration d'hydromel, plus ancienne boisson alcoolisée connue, fermentée à base d'eau et de miel du Sud-Yvelines.

Cette nouvelle production a été présentée au public les 19 et 20 septembre, à l'occasion de la balade médiévale organisée au Moulin dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.

Après la vigne, place donc au miel ! Une manière pour le Sarment Arnolphen de faire revivre, à sa façon, les saveurs d'un autre temps... tout en continuant d'écrire une nouvelle page de l'histoire locale.



Autrefois, victimes de leur âge, quelques arbres morts se distinguaient dans l'exubérance verte de la forêt. Aujourd'hui, le phénomène n'est plus anecdotique, et la cause en est bien plus alarmante.

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'AUTOMNE NE DOIT PAS NOUS FAIRE OUBLIER !

> > > > >

Dès mai 2026 et durant tout l'été, de très nombreux arrêtés préfectoraux n'ont eu de cesse de nous alerter sur les canicules, sécheresses, restrictions d'eau, orages violents, risques d'incendie, épisodes de pollution atmosphérique et mais aussi biologique des plans d'eau, et ce tout autant dans les Yvelines que sur l'ensemble du territoire national ! L'aurions-nous déjà oublié ?

L'été 2026 a été marqué par des records de chaleur, avec un mois de juin le plus chaud jamais enregistré, des vagues de chaleur précoces et intenses, une sécheresse généralisée, un déficit de pluie, des sols asséchés, des restrictions d'eau, des impacts majeurs sur l'agriculture, un nombre d'incendies jusqu'alors

jamais atteint, une surmortalité humaine et des impacts sur la vie sauvage difficilement mesurable mais avérés. Et le phénomène est appelé à persister, voire à s'intensifier à l'avenir.

NOUS AVONS TOUS EU TRÈS CHAUD !

La flore accuse le coup, elle aussi,

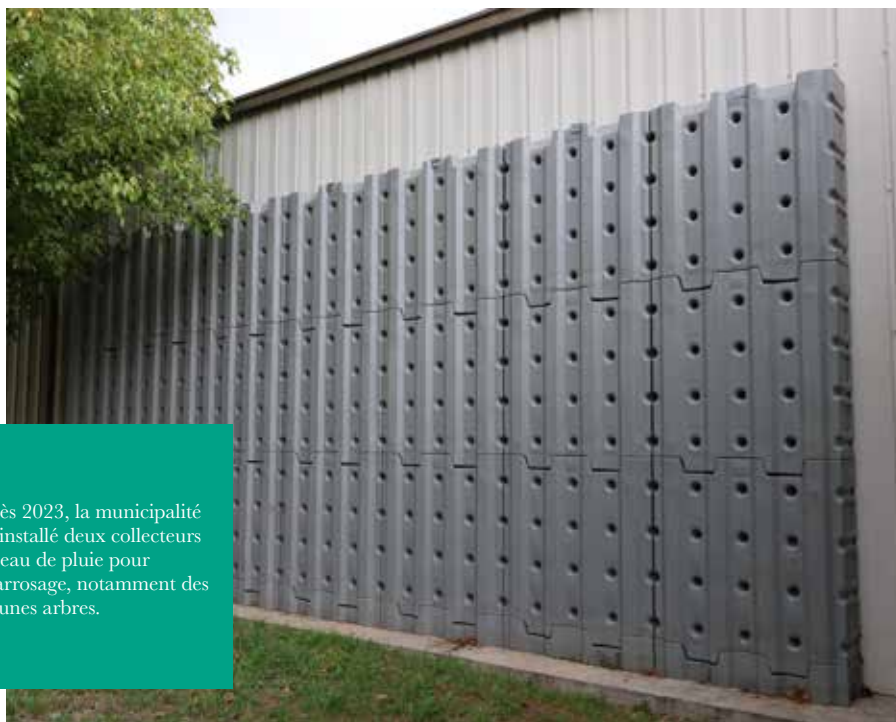
“

Les essences franciliennes sont en régression réelle !

”

face aux sécheresses, aux hivers trop doux, aux pluies diluviennes, aux pollutions et à l'augmentation des attaques de parasites : quelles espèces résisteront et feront nos paysages d'ici 30 ans ? Vos élus se posent la question.

Les essences franciliennes sont en régression réelle et préoccupante. Frêne, chêne pédonculé, épicéa et



Dès 2023, la municipalité a installé deux collecteurs d'eau de pluie pour l'arrosage, notamment des jeunes arbres.

châtaignier sont particulièrement touchés par la sécheresse, les scolytes et d'autres bioagresseurs. Le frêne est affecté à 26 %, le châtaignier à 21 % décimé par l'encre du châtaignier, une maladie favorisée par les sécheresses successives, puis l'épicéa à 11 % et le chêne pédonculé à 10 %.

« PLANTEZ DES ESPÈCES INDIGÈNES », NOUS DIT-ON !

Une petite définition s'impose : « Une plante est dénommée indigène si elle était déjà présente en France et en Europe avant 1 500 après J.-C. », les botanistes ont ainsi tranché pour cette définition ! Le hêtre commun est indigène en France et en Europe de l'Ouest car sa présence est attestée bien avant 1500. Le maïs, originaire d'Amérique, n'est pas indigène en Europe car introduit après 1500. C'est donc grâce aux introductions, notamment depuis la découverte de l'Amérique, que nos assiettes sont aujourd'hui si bien garnies ! Il en est d'ailleurs ainsi aussi pour la pomme de terre et la tomate.

Entre changement de climat, déforestation, empreinte humaine globale et notre histoire tout simplement, le nombre d'espèces indigènes est réduit et limité à un peu plus d'une vingtaine d'essences en Île-de-France.

VOUS AVEZ DIT « ADAPTATION » ?

Leur adaptation aux conditions climatiques actuelles et futures est un enjeu majeur mais déjà leur survie est menacée par le réchauffement climatique, avec plus de 70 % des espèces actuelles en risque d'ici 2050 dans notre région.

Ces espèces ont leur place, mais doivent s'adapter aux conditions actuelles et à venir, ce qui n'est pas gagné faute de temps... L'adaptation exige plus que des décennies ou des siècles, tandis que le rythme actuel du réchauffement, amplifié par les activités humaines, est bien trop rapide et dépasse largement la capacité naturelle d'adaptation des écosystèmes et des sociétés.

D'après diverses études, on constate dans les villes que des espèces allochtones y sont souvent mieux adaptées aux conditions environnementales actuelles et peuvent y rendre des services écosystémiques plus importants que les espèces autochtones.

En diversifiant les essences il est possible d'avoir :

- des périodes de floraison, de fructification différentes et décalées,
- des plantes capables de mieux résister aux sécheresses,
- de favoriser l'attractivité du territoire.

Un pari sur l'avenir !

Notre commune n'a pas attendu 2026 pour se pencher sur la question du choix des plantations. Nous privilégions certaines essences locales qui présentent un comportement compatible avec des périodes de déficit en eau et choisissons également certaines espèces plus méditerranéennes, capables de survivre aux sécheresses et canicules mais aussi à des températures hivernales négatives. Un véritable défi !

Le ginkgo est une essence introduite en France au XVII^e siècle par le botaniste Pétigny, surnommé "arbre aux quarante écus". Différents sujets ont été plantés dans notre commune ces derniers temps.



NOUVELLES PLANTATIONS

Comme chaque année, bulbes et arbres seront mis en place cet automne par nos personnels des services techniques.

Le choix des arbres tiendra compte de ces incertitudes climatiques. En plantant des espèces capables de résister aux conditions futures, la commune anticipe les changements et limite les besoins de remplacement des végétaux. Les résultats des plantations d'aujourd'hui,

ici et ailleurs, ne se verront que dans 10, 20 ou 30 ans voire plus.

Cependant, aucune des essences ne pourra survivre à des températures létales, des sécheresses récurrentes et une interdiction d'arrosage, dictée en pleine canicule par les autorités afin de limiter notre consommation d'eau.

LA FAUNE, FORTEMENT IMPACTÉE

Les poissons et la faune aquatique ont dû faire face à la disparition des mares et de l'eau des rivières. Les espèces à faible mobilité : tortues, serpents, jeunes mammifères, grenouilles, etc. ont été fortement impactées.



Photo prise le 18 août 2026 en période de sécheresse à l'étang de pêche du parc de l'Aleu. Un film bactérien est visible à la surface de l'eau et le niveau d'eau baisse régulièrement.

Les jeunes martinets, hirondelles et autres oiseaux cavernicoles (nichant sous les toitures) sont particulièrement vulnérables aux fortes chaleurs. Hérissons, chauves-souris, écureuils et rapaces ont été retrouvés déshydratés ou épuisés.

Les espèces déjà fragilisées par l'effondrement de la biodiversité sont les plus touchées.

Les associations comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) ont alerté sur l'afflux massif d'animaux sauvages en détresse. Les centres de sauvegarde de la faune sauvage font le même constat. En 2026, la situation a empiré, avec des centres saturés et contraints de suspendre temporairement les admissions.

Le centre Faune Alfort en 2026, a déjà accueilli plus de 10 400 animaux sauvages, avec un pic exceptionnel de 1 128 animaux du 22 au 28 juin lors de la canicule.

QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN ANIMAL SAUVAGE ?



L'association Faune Alfort, située à l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort, se charge de soigner, réhabiliter et relâcher les animaux sauvages dans leur milieu naturel. L'accueil de dépôt des animaux, situé au 7 avenue du Général de Gaulle, 94704, à Maisons-Alfort (Métro 8 arrêt 'Ecole Vétérinaire', RER D), est ouvert 7j/7, de 10h à 18h sans prise de rendez-vous. La prise en charge de l'animal est gratuite.

Vous devez néanmoins annoncer votre venue : Les canicules de 2026 ont révélé l'extrême vulnérabilité de la faune face au changement climatique. Sans action forte pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et protéger les écosystèmes, ces épisodes deviendront de plus en plus meurtriers pour les espèces animales.



Notre commune a initié et mené à terme nombre de projets de plantation, de réhabilitation de plusieurs sites, de protection en faveur de la vie animale aquatique et terrestre, de sensibilisation des Arnolphiens au respect de la rivière et des zones humides que nous avons la chance de posséder. Nous pouvons faire plus ensemble. Protéger l'eau, la flore et la faune individuellement et ensemble, grâce à nos actions est une nécessité vitale.

Comment aider la petite faune ?

- Créer des points d'eau artificiels. Les mares, abreuvoirs ou baignoires pour oiseaux peuvent sauver des vies, mais leur entretien est crucial pour éviter la propagation des moustiques et des maladies
- Créer des espaces végétalisés permet aux espèces de se déplacer vers des zones refuges, ainsi que planter des haies bocagères et des arbres capables de résister à la sécheresse
- Éviter de tondre les pelouses en été pour préserver la vie sauvage et bannir les produits chimiques
- Créer des abris naturels, poser des nichoirs et des abris (l'objet du prochain budget participatif écologique de la Région (cf : Éclair n°214), laisser un tas de branches, de feuilles mortes ou de bois mort dans un coin du jardin qui servira d'abri aux hérissons, aux insectes et aux amphibiens, favoriser un petit endroit de pierres sèches,

idéal pour les lézards et les insectes, semer des fleurs locales, partager ses actions avec les voisins, amis...

- Limiter les activités en forêt pour réduire les risques d'incendie en période de sécheresse
- Sensibiliser son entourage aux gestes simples de respect et de protection du vivant

Cette photo prise le 18 août 2026 en pleine canicule, démontre bien tout l'intérêt de préserver les zones humides. La renaturation d'une portion de la Rémarde, menée dans le parc de l'Aleu, a préservé l'habitat des espèces qui ont inféodé les lieux.



Le SEASY mène régulièrement des actions de dératisation dans les réseaux d'assainissement de la commune. Une action à laquelle la population est invitée à participer.

DÉRATISATION LA LUTTE DOIT ÊTRE COLLECTIVE

> > > > >

En octobre, le SEASY et la mairie mèneront une opération de dératisation sur l'ensemble des réseaux d'assainissement de la commune. Mais pour limiter durablement la présence des rongeurs, l'intervention sur le domaine public doit s'accompagner d'une mobilisation des propriétaires et locataires sur leurs propriétés.

Eaux usées, eaux pluviales, canalisations... Les réseaux souterrains constituent des voies de circulation et des lieux de refuge pour les rongeurs. Afin de limiter leur présence, le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines, le SEASY et la commune mènent régulièrement, et cela sera le cas en octobre, une opération de dératisation sur les réseaux d'assainissement de la ville.

Une action nécessaire, mais qui sera d'autant plus efficace si elle s'accompagne d'une mobilisation des habitants.

UNE LUTTE COMPLÉMENTAIRE

Les rongeurs, notamment les rats, ne s'arrêtent pas aux limites des propriétés. Ils peuvent circuler entre les réseaux publics et privés, trouver refuge dans les caves, garages, dépendances ou jardins, puis rejoindre les canalisations.

C'est pourquoi l'intervention conjointement menée par le SEASY

et la ville doit être complétée par des actions sur le domaine privé. Les Arnolphiens sont invités à agir, notamment lorsqu'une présence de rongeurs est constatée, afin d'éviter qu'ils ne trouvent refuge sur les propriétés avant de recoloniser les réseaux.

La prévention reste également essentielle. Poubelles fermées, absence de nourriture accessible, surveillance des caves et dépendances ou encore repérage des ouvertures permettant le passage des rongeurs : autant de gestes qui

contribuent à limiter leur installation. En cas d'infestation importante ou persistante, le recours à une entreprise spécialisée peut être nécessaire.

Pour que cette opération de dératisation produise tous ses effets, chacun est invité dès maintenant à agir également sur sa propriété. Car c'est en agissant ensemble, sur le domaine public comme sur le domaine privé, que nous pourrons limiter durablement la présence des rongeurs.

“
Le SEASY
agit dans les réseaux,
agissez aussi chez vous.
”

LES BONS RÉFLEXES

- Boucher les ouvertures et anfractuosités autour des habitations pour leur couper l'accès aux zones de refuge
- Ne jamais laisser les appâts en accès libre, notamment en présence d'enfants ou d'animaux.
- Fermer les poubelles et éviter toute source de nourriture accessible.
- Surveiller caves, garages, abris et dépendances.
- En cas d'infestation importante, faire appel à un professionnel qualifié qui utilise des méthodes ciblées et respectueuses de l'environnement.



La mission de la police municipale ne consiste pas uniquement à intervenir lorsqu'un problème survient. La présence, la prévention et le dialogue avec les habitants font aussi partie de son quotidien.

POLICE MUNICIPALE AU CŒUR DE NOTRE QUOTIDIEN

> > > > >

Présente sur le terrain, aux abords des écoles, dans les rues, lors des manifestations ou derrière les écrans du centre de vidéoprotection, la police municipale veille chaque jour à la sécurité et à la tranquillité publique. Rencontre avec un service dont les missions sont bien plus variées qu'on ne l'imagine.

Quatre agents, deux véhicules et une présence quotidienne discrète mais bien réelle dédiée à la sécurité et au bien-être des habitants. Installée place du Jeu de Paume, sous la médiathèque, la police municipale est dirigée par Éric Flageul, chef de service. Si les Arnolphiens associent naturellement les poli-

ciers municipaux à la surveillance du stationnement ou à la circulation, leurs missions sont en réalité beaucoup plus larges.

Prévention, sécurité, tranquillité publique, surveillance de la voie publique, contrôle des vitesses, vidéoprotection, relations avec la gendarmerie ou encore respect des règles d'urbanisme : les jour-

“

*Prévenir, protéger,
accompagner :
au quotidien, la police
municipale veille sur la
commune.*

”

nées des quatre agents sont rarement identiques.

UNE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

Chaque jour, les agents assurent notamment la surveillance des entrées et sorties des écoles. Un rendez-vous quotidien qui contribue à sécuriser les déplacements



des enfants et de leurs familles, tout en permettant de rester attentif aux difficultés qui peuvent survenir aux abords des établissements. La présence sur le terrain s'effectue également à pied, en véhicule et, lorsque les conditions s'y prêtent, à vélo électrique. La police municipale dispose de deux véhicules, dont un modèle récent hybride, plus respectueux de l'environnement.

Cette présence permet aussi d'aller à la rencontre des habitants, de constater les éventuels désordres et, bien souvent, de privilégier la prévention et la sensibilisation. Nuisances sonores, déjections canines, stationnement sur les trottoirs, jets et abandons de débris, respect de l'environnement ou excès de vitesse : autant de situations auxquelles les agents peuvent être confrontés au quotidien.

STATIONNEMENT : PERMETTRE À CHACUN DE TROUVER SA PLACE

Le stationnement constitue également une mission importante. En centre-ville, la zone bleue permet d'assurer une rotation des véhicules et de faciliter ainsi l'accès à tous aux commerces et aux services. Sur la place Jean-Moulin, une zone verte est également soumise à une réglementation spécifique.

Les agents veillent donc au respect des durées de stationnement, mais aussi aux comportements qui peuvent gêner ou mettre en

danger les autres usagers. Le stationnement sur les zébras, par exemple, est interdit, tout comme l'occupation des emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite.



« L'objectif n'est pas seulement de verbaliser. Il s'agit aussi de permettre une meilleure cohabitation entre les différents usagers de l'espace public et de garantir à chacun un accès équitable au centre-ville », confie volontiers Éric Flageul, le chef de service de notre police municipale. En matière de circulation, les policiers municipaux veillent également au respect de l'interdiction de circulation des poids lourds en centre-ville, sauf pour les véhicules assurant une desserte locale.

VOIR SANS ÊTRE VU

La police municipale assure également le suivi des images enregistrées par les caméras de vidéoprotection installées sur 18 sites différents de la commune. Lorsque leur rôle de dissuasion n'a pas opéré, leurs images peuvent constituer des éléments précieux dans le cadre d'enquêtes.

Elles font ainsi régulièrement l'objet de réquisitions des différents services de la gendarmerie et de la police nationale pour aider à élucider différents faits commis à Saint-Arnoult-en-Yvelines, mais



aussi également au-delà du territoire communal. Une mission à l'abri des regards, mais qui constitue aujourd'hui une part importante de l'activité du service.

Les agents réalisent également des contrôles de vitesse grâce à un radar mobile. Là encore, la démarche s'inscrit autant dans une logique de prévention que de sécurité, notamment dans les secteurs fréquentés par les piétons et les familles.

TRAVAILLER EN LIEN AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ

La sécurité est un travail collectif. Des échanges réguliers sont ainsi organisés avec la brigade territoriale de gendarmerie et le peloton de gendarmerie d'autoroute. Ces réunions permettent de partager les informations, de faire le point sur les situations rencontrées et de coordonner les actions lorsque cela est nécessaire. Madame le

Maire participe également à ces échanges, aux côtés des responsables des différentes unités.

Le chef de service de la police municipale exerce par ailleurs des responsabilités liées au respect des règles d'urbanisme, notamment dans le cadre des autorisations et permis de construire. Là encore, une mission souvent méconnue qui participe au respect des règles applicables sur le territoire communal.



VEILLER SUR LES MAISONS... MÊME EN VACANCES

Contrairement à ce que son nom pourrait laisser penser, l'Opération Tranquillité Vacances ne se limite pas à la période estivale. Tout au long de l'année, les habitants qui s'absentent peuvent signaler leur départ afin que leur habitation fasse l'objet de passages réguliers lors des patrouilles.

Un service supplémentaire qui illustre la vocation de proximité de la police municipale : être présente dans la ville, répondre aux préoccupations du quotidien et contribuer, à son niveau, à la sécurité de tous.



BIENTÔT DE NOUVEAUX LOCAUX EN CENTRE-VILLE

Aujourd'hui installée place du Jeu de Paume, la police municipale est appelée à déménager d'ici quelques mois. Dans le cadre de la réhabilitation de l'avenue Henri-Grivot, ses futurs locaux prendront place en centre-ville, dans le prolongement de la Caisse d'Épargne et de la future halle du marché.

Un nouvel emplacement qui permettra au service de disposer de locaux adaptés et de renforcer encore sa visibilité et sa proximité avec les Arnolphiens.



VOTRE POLICE MUNICIPALE À VOTRE SERVICE

Police municipale de Saint-Arnault-en-Yvelines

Place du Jeu de Paume – accès sous la médiathèque

78730 Saint-Arnault-en-Yvelines

Tél. : 01 30 59 30 17

Mail : pm@say78.fr

Portail en ligne :

portail-pm.say78.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h
- Mercredi : 8 h - 11 h 30 / 14 h - 17 h



Les plus jeunes se sont montrés fascinés par le travail du forgeron, quand les aînés s'attardaient auprès du tisseur et de l'apothicaire.

BALADE MÉDIÉVALE VOYAGE AU MOYEN ÂGE

> > > > >

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine et pour célébrer ses 60 ans d'existence, la Société historique et archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines a invité les Arnolphiens, petits et grands, à remonter le temps jusqu'au XII^e siècle. Les 19 et 20 septembre, le Moulin Neuf s'est transformé en véritable décor médiéval.

Il suffisait de franchir les abords du Moulin Neuf pour changer d'époque. Avec sa cour intérieure et ses bâtiments datant de plus de 800 ans, le site offrait un écrin idéal à cette première balade médiévale. Pour donner vie à ce voyage dans le temps, les bénévoles de la Société historique avaient fait appel aux Compagnons Philippiens, association médiévale de Dourdan.

Durant deux jours, les visiteurs ont découvert les métiers, les usages et les savoir-faire d'autrefois. Vannier, haubergier, apothicaire, brodeuses au point de Bayeux, ébéniste, chandelier, forgerons, spécialistes de l'archerie, apicultrice ou encore maîtres d'armes : chacun avait installé son échoppe et se faisait un plaisir de répondre aux questions

du public. Une manière concrète de découvrir le quotidien du Moyen Âge, bien loin d'une simple évocation dans les livres d'histoire.

UNE IMMERSION GRANDEUR NATURE

Des costumes aux décors, tout avait été pensé pour renforcer l'immersion. Bannières, équipements et démonstrations complétaient les ateliers. Même les aspects les moins glorieux de la vie médiévale étaient au rendez-vous, avec la présentation des punitions civiles et de quelques instruments aussi impressionnants qu'un pilori, carcan, masques de torture ou encore un « attrape-coquin ».

Les plus jeunes n'ont pas boudé leur plaisir. Certains avaient revêtu

“

Immersion pédagogique dans le XIII^e siècle sous le règne de Philippe Auguste (1180 - 1223).

”

casque, épée et bouclier, quand d'autres avaient choisi robes de princesses et couronnes royales afin de se rendre à l'événement. Les adultes aussi se sont prêtés au jeu, certains venant en tenue d'époque. Un enthousiasme qui en dit long sur la fascination que continue d'exercer le Moyen Âge.

Le public, venu nombreux et curieux, a ainsi contribué à la réussite de cette première édition, pour le plus grand plaisir des organisateurs et des intervenants. Après cette expérience, une question demeure : cette balade médiévale connaîtra-t-elle une seconde édition ? Pour le moment, seule l'Histoire le dira...

S P E C T A C L E

MARTIN EDEN

L'ÉCUEIL
D'UN RÊVE

Adaptation et mise en scène :

VIRGINIE POISSON

Interprétation :

ENZO BEAUGHEON

Un enfant de la rue, un jeune marin,
qui part à la conquête
de la seule mer qui lui est encore
inconnue, plus vaste, plus profonde,
plus agitée : celle de son esprit.

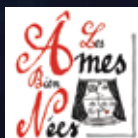
À PARTIR DE
10 ANS

DURÉE
1H20

VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2026
salle Le Cratère • 20h



Réservation



Saint-Arnould
en Yvelines



Extrait vidéo
du spectacle

RÉSERVATIONS & INFORMATIONS

www.billetweb.fr/martin-eden-lecueil-dun-reve

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

COMPTE RENDU DE SÉANCE

> > > > >

Les travaux se terminent dans et autour de la maison médicale. Le bâtiment arbore dorénavant son identité, Maison médicale André Laucher. Son mobilier est arrivé. Après l'adoption de la convention entre le Département et la commune, les premiers baux vont pouvoir être délivrés. Son inauguration est programmée au 3 novembre.

1. Maison médicale André Laucher. Financée à hauteur de 1,5 million d'euros par le Département, la future maison médicale, dont la construction engagée en septembre 2025, arrive à son terme. Elle sera gérée par la commune. Le bâtiment de 330 m² accueillera 14 cabinets de consultation. Onze professionnels de santé sont d'ores et déjà prévus : médecins généralistes, sage-femme, infirmières et podologue-pédicure. La convention conclue avec le Département confie à la commune, pour 18 ans, la gestion administrative, financière et technique du bâtiment ainsi que la contractualisation des baux. Les loyers des cabinets ne pourront excéder 12 € par m² hors charges en début de convention. La commune assurera notamment l'entretien courant et la maintenance, tandis que le Département, propriétaire, prendra en charge les grosses réparations liées à la vétusté. Une inauguration est prévue début novembre.

2-3. Eau potable et assainissement. Le Conseil municipal a pris acte des rapports annuels 2025 du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines (SEASY) consacrés au prix et à la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif. Le SEASY assure notamment la production et la distribution de l'eau potable ainsi que la collecte, le transport, la dépollution et le contrôle des raccordements pour l'assainissement. Ces rapports sont consultables sur le site internet de la commune, dans la rubrique « Cadre de vie / Assainissement et Eau potable ».

4-5. Opération des Moussettes : garanties d'emprunt. Dans le cadre de la construction, au 1, rue des Garennes, de 23 maisons groupées destinées à former un nouveau quartier comprenant 12 logements locatifs intermédiaires et 11 logements locatifs sociaux, le conseil municipal a accordé deux garanties communales à 100 % pour les emprunts souscrits par Essonne Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La première porte sur un prêt de 3 301 959 €, avec une annuité annuelle moyenne de l'ordre de 145 000 €. La seconde concerne un prêt de 3 036 765 €, pour une annuité annuelle moyenne d'environ 110 000 €.

6. Opération des Moussettes : convention de garantie d'emprunt. Une convention vient compléter ces garanties. La commune garantit ainsi un montant total de 6 338 724 € sur cinq lignes de prêt, d'une durée comprise entre 35 et 80 ans. En contrepartie, la commune bénéficie d'une réservation de cinq logements, dont deux logements locatifs sociaux et trois logements locatifs intermédiaires.

7. Une taxe pour lutter contre les locaux commerciaux vacants. Afin d'inciter les propriétaires à remettre sur le marché les locaux commerciaux durablement inoccupés, le conseil municipal a instauré la taxe sur les friches commerciales (TFC), une taxe locale additionnelle à la taxe foncière, destinée à lutter contre la vacance prolongée des locaux commerciaux. Elle sera appliquée à compter du 1^{er} janvier 2027. Elle concernera les locaux

commerciaux vacants depuis au moins deux ans, lorsque cette situation dépend de la volonté du propriétaire. Son taux sera fixé à 20 % la première année, 30 % la deuxième et 40 % à partir de la troisième année, dans la limite prévue par la loi. Six locaux commerciaux actuellement vacants ont été identifiés dans le cadre de cette démarche.

8. Vers un nouveau périmètre autour des monuments historiques. La commune compte quatre monuments historiques : l'église Saint-Nicolas, deux maisons du XVI^e siècle et le moulin de Villeneuve (Maison Triolet-Aragon). L'Architecte des Bâtiments de France propose de remplacer le périmètre actuel de protection de 500 mètres par un périmètre délimité des abords, davantage adapté au centre historique et aux secteurs bâtis anciens. Ses limites s'appuieraient notamment sur les limites cadastrales. Le Conseil municipal a donné un avis favorable à cette proposition et sollicité une participation de l'État de 3 200 €, soit 80 % du coût estimé de l'enquête publique à venir.

9. Une nouvelle voie baptisée « rue des Écuries ». La voie reliant la rue de l'Aleu à la station d'épuration, qui ne disposait pas jusqu'à présent d'existence juridique, est officiellement dénommée « rue des Écuries ». Cette nouvelle adresse permettra notamment d'identifier clairement la station d'épuration et de faciliter son repérage par les services de secours et les services de communication et de télécommunication. La numérotation des immeubles du secteur sera réalisée selon un principe numérique.

Un atelier pour comprendre les mécanismes de la manipulation et de la désinformation, ainsi que certains biais qui peuvent influencer notre jugement.

**SAMEDI 3
OCTOBRE**
16H À 18H
SALLE
VICTOR HUGO



PARENTALITÉ TRANSMETTRE LA BONNE INFORMATION

> > > > >

À l'heure où les informations circulent à grande vitesse, comment distinguer le vrai du faux ? La médiathèque en partenariat avec le CCAS, et l'association Fake Off propose un atelier destiné aux parents consacré à l'éducation aux médias et à l'information.

L'information circule et se partage vite, voire souvent trop vite, sans prendre le temps d'en douter et de la vérifier. À travers des exercices ludiques et participatifs, les journalistes de Fake Off invitent les parents à s'interroger sur leurs habitudes d'information. À quelles sources faire confiance ? Comment reconnaître une information fiable ? Quelle différence entre un fait et une opinion ? Comment vérifier une photo, une vidéo ou une publication avant de la partager, notamment à ses enfants ?

Avec cet atelier, les journalistes vont travailler avec les parents,

accompagnés ou non de leurs enfants, sur des thèmes similaires à ceux abordés avec les jeunes (algorithmes, addiction aux écrans, fake news, cyberharcèlement...), tout en les encourageant à comprendre l'usage de l'information de leurs enfants, le fonctionnement des réseaux sociaux et le poids de leur parole parentale.

Samedi 3 octobre de 16h à 18h,
Salle Victor Hugo, avenue Henri Grivot - Durée : 2 heures
Inscription à la médiathèque :
01 30 59 38 13

“

Développer son esprit critique et devenir plus autonome face à l'information.

”

ET AUSSI...

Mardi 20, jeudi 22 et vendredi 23 octobre de 9h30 à 11h30 :

- Créa Culture Spécial Savants
Fous d'Halloween dès 7 ans

Samedi 10 octobre à 10h30 :

- BB lecteurs - spécial Éveil musical

Mercredi 7 et mercredi 14 octobre de 10h30 à 11h30 :

- Créa lecture 3-7 ans

Mercredi 21 octobre à 10h30 :

- L'heure des histoires dès 4 ans

Jeudi 15 octobre de 15h à 16h30

- Les rencontres de la média

Mardis 13 et 27 octobre

- Navettes réseau Chemin lis@nt

VIE ASSOCIATIVE UNE PRATIQUE POUR TOUTE LA FAMILLE



Le Forum des associations a une nouvelle fois donné rendez-vous aux Arnolphiens pour préparer la rentrée sous le signe de la découverte et de la convivialité. Sport, culture, loisirs, musique, solidarité... les associations arnolphiennes ont présenté toute l'étendue de leur talent.

En famille, chacun pouvait trouver une activité correspondant à ses envies et à son âge : les enfants pour découvrir une nouvelle dis-

cipline, les adolescents pour pratiquer ou s'investir, les adultes pour retrouver une passion, essayer une nouvelle activité ou devenir bénévole.

Samedi 5 septembre, les échanges avec les bénévoles ont permis de découvrir les nombreuses possibilités offertes par le tissu associatif local. Une belle occasion de franchir le pas et de rejoindre, à son tour, la vie associative arnolphienne.

> > > > >

TICKETS JEUNES UN COUP DE POUCE POUR LES ACTIVITÉS



Envie de pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisirs à la rentrée ? Il est encore temps de vous procurer les Tickets Jeunes. Cette aide financière de 40 € offerte par la mairie, 20 € pour une pratique culturelle et 20 € pour une activité sportive, permet de réduire le coût de l'inscription à une activité proposée par les associations de la commune.

Une façon concrète pour la ville d'encourager les jeunes à découvrir de nouvelles activités et à s'investir dans la vie associative locale.

Le Ticket Jeune est destiné aux jeunes Arnolphiens de moins de 21 ans. Il est disponible à l'accueil de la mairie sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

ADHÉSIONS

Famille Bonnet

Daphnée, Thomas et leurs enfants Sasha (12 ans), Yohan (10 ans) et Mahel (6 ans)



Après avoir découvert la pêche cet été avec leurs grands-parents, les trois enfants ont pris une adhésion aux Amis de l'Hameçon, leur ouvrant ainsi l'accès aux plans d'eau de l'Aleu et de la Mare Double. Un bel espoir pour leurs parents de les savoir en plein air, loin des écrans. L'aîné va également cultiver son physique à la section Cross Kid de l'USSA, avec l'espoir d'être capable de sortir de gros poissons. Papa a renouvelé son adhésion à la salle de musculation et maman à la gym dynamique.

Cécile et Yvon Decure

Arnolphiens depuis un peu plus de deux ans, Cécile et Yvon ont hâte de parfaire leur connaissance des chemins de randonnée de Saint-Arnoult et de ses environs. Pour cela, ils se sont rapprochés du club Saint-Arnoult Randonnée. Retrouver de la souplesse et de la mobilité les tentait bien également, mais la section gym douce du Club des Remparts a très vite affiché complet. Inscrits sur liste d'attente, ils vont donc consulter les associations environnantes.



PHILIPPE MICHELET PRÉSIDENT DE L'USSA



Forte de sa longévité, 70 ans, l'Union Sportive de Saint-Arnoult est un catalyseur d'adhérents avec près de 1 700 membres pour plus de 25 activités regroupées au sein de 17 disciplines différentes. Depuis juin dernier, l'USSA est dirigée par Philippe Michelet, membre du bureau directeur depuis deux ans et adhérent de la section basket. L'ambition du nouveau président est de permettre la pratique sportive au plus grand nombre, et notamment aux jeunes. « Je ferai en sorte que l'USSA reste une grande famille. L'association compte 18 salariés, entraîneurs et personnels administratifs,

et près de 80 bénévoles qui se mobilisent tout au long de l'année pour proposer de nombreuses activités sportives. Certaines cultivent l'esprit de compétition et d'autres ne visent que le loisir », détaille le président.

Plus d'infos : ussa.fr

> > > > >

REMERCIEMENTS TEMPS, ÉNERGIE ET ENTHOUSIASME



À l'issue du Forum des associations, M. le Maire a convié les dirigeants associatifs à un moment convivial pour clôturer cette journée consacrée à la richesse de la vie associative arnolphienne. L'occasion de remercier les bénévoles et responsables associatifs pour leur engagement tout

au long de l'année et leur mobilisation lors du Forum. « Une commune vivante, ce sont bien sûr des équipements, des services et des projets. Mais ce qui lui donne véritablement une âme, ce sont les femmes et les hommes qui s'y engagent. Alors, au nom de la municipalité, je veux tout simplement vous dire : merci ! », a tenu à préciser Mme Jégat.

Dans une ambiance chaleureuse, les échanges se sont poursuivis autour d'un verre de l'amitié, témoignant une nouvelle fois des liens qui unissent la commune et le tissu associatif local.

NOUVEAU UNE MAISON POUR LES ASSOCIATIONS



Depuis le départ à la retraite de la gardienne du complexe sportif, les associations disposent d'un accès autonome aux équipements grâce à des serrures électroniques. Chaque responsable, qu'il soit à la tête d'une association sportive ou culturelle, peut ainsi accéder aux installations dont il a besoin dans le cadre des créneaux horaires définis. Un dispositif qui, depuis sa mise en service, a fait ses preuves.

Pour aller plus loin et offrir aux associations un lieu adapté à leurs besoins, la commune a choisi de transformer l'ancien logement de gardiennage en Maison des associations. Entièrement réhabilité, cet espace a fait l'objet d'une nouvelle répartition des volumes afin de créer un lieu fonctionnel et convivial, avec sanitaires et kitchenette.

Les travaux ont également porté sur les finitions et le confort : nouveau carrelage, plafond et éclairage ont ainsi été réalisés pour offrir aux utilisateurs un cadre agréable et adapté à leurs réunions.

Avec cet équipement, la commune met à disposition du riche tissu associatif arnolphien un espace supplémentaire pour organiser réunions, rencontres et temps de travail. Une nouvelle étape dans l'accompagnement des associations locales et de leurs bénévoles.

« Ce nouveau lieu offre toutes les conditions requises pour que les associations puissent se réunir dans des conditions optimales », souligne Frédéric Auroux, adjoint au sport et à la vie associative.

**DIMANCHE 15
NOVEMBRE**

**10H À 17H30
LE COLOMBIER**



SALON DU LIVRE

LES AUTEURS À LA RENCONTRE DES JEUNES LECTEURS

> > > > >

Le dimanche 15 novembre, la salle des fêtes Le Colombier accueillera la 9^e édition du Salon du livre. Avant ce rendez-vous ouvert à tous les publics, trois auteurs jeunesse iront à la rencontre des élèves des écoles de la commune pour partager leur passion et transmettre le goût du livre et de la lecture.

Le livre sortira cette année des rayonnages pour aller directement à la rencontre de ses lecteurs. Avant de retrouver le public arnolprien au Salon du livre, trois auteurs jeunesse pousseront en effet les portes des écoles de la commune. Une manière originale de préparer le rendez-vous du dimanche 15 novembre et, surtout, de permettre aux enfants de découvrir celles et ceux qui imaginent et donnent vie aux histoires qu'ils lisent.

Durant la semaine précédant le Salon du livre, Annette Tamarkin,

Bernard Villiot et Vincent Tirilly rencontreront ainsi l'ensemble des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Cette démarche complémentaire au salon vise à faire découvrir aux enfants les coulisses de la création d'un livre, l'écriture, l'illustration, les personnages et les histoires qui naissent de l'imagination de l'auteur, mais aussi éveiller leur curiosité, leur donner envie de lire, alimenter leur imaginaire et pourquoi pas, les encourager également à écrire. Cette première rencontre pourra se prolonger quelques jours plus tard

au Colombier, cette fois en famille, où les enfants retrouveront l'auteur rencontré en classe.

DES LIVRES QUI PRENNENT VIE

Pour les élèves de maternelle, la rencontre avec Annette Tamarkin promet d'être particulièrement visuelle. Auteure et illustratrice, spécialiste du papier plié, découpé et du pop-up, elle imagine depuis de nombreuses années des livres animés dans lesquels les formes surgissent et se transforment au fil des pages. Son univers graphique, pensé notamment pour les tout-

“
*Bien plus qu'un
salon du livre, un lieu
de rencontres.*
”



petits, invite à découvrir le livre comme un véritable objet de jeu et d'émerveillement.

Au Salon du livre, petits et grands pourront la rencontrer et lui faire dédicacer ses ouvrages. Mais Annette Tamarkin proposera également des ateliers de création de pop-up, accessibles dès l'âge de 2 ans, au cours desquels chaque participant pourra repartir avec sa propre création en papier. Une belle occasion de passer, le temps d'un atelier, du statut de lecteur à celui de créateur.

ÉMOTIONS ET HUMOUR AU QUOTIDIEN

Les élèves de CP, CE1 et CE2 feront quant à eux la connaissance de Bernard Villiot, auteur jeunesse, mais aussi scénariste et réalisateur. Avec une soixantaine de titres à son actif, il explore dans ses albums des univers où se croisent humour, poésie et engagement. Parmi ses ouvrages figure notam-



ment *Le Prince et le Grand Chêne*, récompensé par le Prix Landerneau de l'album jeunesse 2025. L'histoire aborde notamment la relation à la nature et ses conséquences lorsqu'elle est mise à mal.

Le jour du salon, Bernard Villiot sera présent pour rencontrer ses jeunes lecteurs, échanger avec eux et dédicacer ses ouvrages. Une occasion privilégiée de poursuivre la discussion entamée quelques jours auparavant en classe.

DE LA FORÊT DE RAMBOUILLET AUX PAGES D'UN ROMAN

Pour les élèves de CM1 et de CM2, Vincent Tirilly les entraînera dans un univers particulièrement proche de Saint-Arnoult. Auteur, scénariste et dramaturge installé à Auffargis, il puise notamment son inspiration dans la forêt de Rambouillet et dans le monde du vivant. Son roman jeunesse *Le Jour où tout s'arrêta* imagine ainsi, avec humour, une mystérieuse disparition des humains vue à travers les yeux des animaux de la forêt.



Vincent Tirilly plante volontiers le décor vivant de ses ouvrages sur notre territoire et la forêt de Rambouillet. Il y a fort à parier qu'il en est d'ailleurs de même pour son second roman intitulé *Les Risson sortent du bois*, fraîchement paru. À découvrir...

TOUS LES GENRES, TOUS LES LECTEURS

Le 9^e Salon du livre de Saint-Arnoult-en-Yvelines ne sera cependant pas réservé exclusivement à

la littérature jeunesse. Aucun genre littéraire n'est privilégié : romans policiers, thrillers, récits, témoignages, aventures, poésie, bandes dessinées, ouvrages illustrés et bien d'autres univers littéraires se côtoieront au Colombier.

L'idée est que chacun puisse trouver un auteur ou un ouvrage correspondant à ses goûts, mais aussi, pourquoi pas, se laisser surprendre par une lecture vers laquelle il ne serait pas spontanément allé.

En invitant les auteurs à rencontrer les enfants avant le salon, la commune souhaite également créer un lien entre l'école, la lecture et la vie culturelle locale. Pour les élèves, il ne s'agira plus seulement de découvrir un livre, mais de rencontrer la personne qui l'a imaginé, de poser des questions, de comprendre comment naît une histoire et, quelques jours plus tard, de revenir la retrouver en famille.

Le dimanche 15 novembre, de 10h à 17h30, la salle des fêtes Le Colombier deviendra ainsi, le temps d'une journée, un lieu de rencontres entre les auteurs et leurs lecteurs, petits et grands. Et si la meilleure façon de donner envie de lire commençait tout simplement par une rencontre ?

LE 9^E SALON DU LIVRE EN PRATIQUE

Dimanche 15 novembre 2026

De 10h à 17h30

Salle des fêtes Le Colombier

Entrée libre et gratuite

Au programme : rencontres avec les auteurs, dédicaces et animations jeunesse, dont les ateliers de création pop-up d'Annette Tamarkin





INCENDIES DE FORÊT

TROIS OUTILS POUR RESTER INFORMÉ

> > > > >

Été après été, l'exception semble devenir la règle. Les épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs se généralisent et augmente le risque d'incendie. Avant une balade en forêt, un départ en vacances ou un déplacement, quelques clics suffisent désormais pour connaître le niveau de risque et localiser les feux en cours. Voici trois outils gratuits à connaître.

Les outils numériques sont devenus de précieux alliés pour mieux appréhender le risque d'incendie de forêt. En quelques instants, ils permettent de connaître le niveau de danger, de repérer les feux en cours ou encore de consulter les incendies recensés sur le territoire et même au-delà.

LA MÉTÉO DES FORÊTS

Depuis 2023, Météo-France publie chaque jour la Météo des forêts. Ce bulletin évalue le risque de départ et de propagation des incendies sur le territoire métropolitain. Chacun peut connaître le niveau de danger de son département pour la journée et le lendemain. Une information précieuse pour adapter ses activités en pleine nature et adopter les bons réflexes.

UNE BASE DE DONNÉES NATIONALE

Vous souhaitez connaître les incendies survenus en France ou suivre leur évolution ? La Base de données sur les incendies de forêt (BDIFF) recense les feux enregistrés sur le territoire national. Destiné à l'origine aux services de l'État et aux professionnels, cet outil est également accessible au grand public.

LES FEUX EN DIRECT SUR GOOGLE MAPS

Plus discrète, cette fonctionnalité est pourtant particulièrement pratique en tout point de la planète. En activant le calque « Feux de forêt » dans Google Maps, il est possible de visualiser les principaux incendies en cours et ce partout dans le monde. Une solution

“

S'informer sur les incendies devient un réflexe citoyen.

”

utile avant une randonnée ou un voyage, en complément des informations diffusées par les autorités. Ces trois services ne remplacent évidemment pas les consignes de sécurité des autorités, mais ils constituent d'excellents compléments pour mieux comprendre le risque incendie et préparer ses déplacements. Face à des étés de plus en plus chauds, disposer d'une information fiable est devenu un réflexe citoyen.



Base de données sur les incendies de forêt



Météo des forêts

SAINT-ARNOULT CONDUITE UNE NOUVELLE DIRECTION



Conjointement dirigée pendant douze ans par Sandrine Joubert et M. Ouidir, Saint-Arnoult Conduite est désormais placée sous l'unique direction de Sandrine Joubert. Une nouvelle étape pour l'auto-école arnolphienne, qui s'est accompagnée cet été d'un rafraîchissement

complet des locaux situés 30, rue Charles-de-Gaulle.

Si Sandrine assure la gestion administrative et le suivi des élèves, l'enseignement de la conduite automobile et moto est dispensé par Pierrot, Romain et Milton.

Seule auto-école des environs à proposer le permis moto avec une piste dédiée, Saint-Arnoult Conduite continue de développer une offre de proximité appréciée des habitants.

« Au cours de ces douze années, nous avons gagné la confiance des familles, au point d'accompagner parfois toute une fratrie jusqu'au permis de conduire », se réjouit Sandrine.

Saint-Arnoult Conduite
30, rue Charles-de-Gaulle
01 75 25 32 82
laxsonco@orange.fr

> > > >

LE P'TIT MARTIN AU 42 UNE NOUVELLE ADRESSE GOURMANDE



Après le départ de Suzanne et Frédéric, le restaurant Le 42 ouvre une nouvelle page de son histoire avec l'arrivée de Jérémie Martin derrière les fourneaux.

Déjà à la tête du restaurant Le Martin durant 14 ans à Rambouillet, il reprend l'établissement arnolphien, désormais rebaptisé Le P'tit Martin au 42. Dans une salle de 36 couverts, Jérémie officie seul en cuisine, tandis que Franck accueille les clients en salle.

La carte fait la part belle aux produits frais et aux plats faits maison. Une formule déjeuner, composée d'une entrée, d'un plat et d'un café, ou d'un plat, d'un dessert et d'un café, est proposée à 19,50 €. Les amateurs retrouveront également à la carte des spécialités comme les gambas, le foie gras, les rognons ou encore le saumon mariné.

Le restaurant est fermé le mardi. Le service est assuré de 12 h à 14 h tous les autres jours, ainsi que les vendredis et samedis de 19 h 30 à 21 h 30.

Le P'tit Martin au 42 peut également être privatisé à partir de 20 convives pour des repas de famille, anniversaires ou autres événements.

Le P'tit Martin au 42 - 42, rue Charles-de-Gaulle - 01 30 59 96 35

NAVION UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE



Créée en 1983 par Patrick Navion, l'entreprise de peinture Navion a été reprise en 2016 par son fils Cyrille, après 15 années passées à ses côtés. Installée à Saint-Arnoult-en-Yvelines, l'entreprise poursuit aujourd'hui son développement et affiche une nouvelle identité, tout en conservant son savoir-faire.

À la tête de l'entreprise, Cyrille Navion a souhaité lui donner un nouvel élan en modernisant son image : nouveau logo, nouveau site internet et nouvelle identité graphique déclinée notamment sur les véhicules. Une transformation visible au premier coup d'œil.

Si la peinture reste le cœur de métier de Navion, l'entreprise accompagne également ses clients dans leurs différents projets de rénovation : peinture intérieure et extérieure, décoration, ravalement de façade et pose de revêtements de sol.

À travers cette nouvelle identité, Cyrille Navion souhaite inscrire l'entreprise dans une nouvelle étape de son histoire : faire évoluer son image tout en conservant la proximité et le savoir-faire qui constituent son ADN depuis plus de 40 ans.

Navion : 2 Rue du Louvre
01 30 41 21 31
sas.navion@orange.fr



VALÉRIE DARLON

LE RESPECT POUR PRINCIPALE VALEUR

> > > > >

Cette année, le collège Georges Brassens a renouvelé sa direction, avec une nouvelle principale, Valérie Darlon, précédemment principale au collège Henri Scognamiglio à Morcenx-la-Nouvelle, dans les Landes. Elle est secondée par Alexandre Faramus, en provenance du lycée français international Pierre Deschamps à Alicante, en Espagne. Une nouvelle équipe qui entend poursuivre la dynamique engagée au collège et accompagner au mieux les élèves dans leur parcours. Rencontre avec la nouvelle principale, Valérie Darlon.

Vous prenez cette année la direction du collège Georges Brassens. Pouvez-vous nous parler de votre parcours et de ce qui vous a conduite à Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

Après 18 ans d'enseignement de français et théâtre, au collège et au lycée général et technologique, j'ai souhaité passer le concours de Personnel de Direction, en 2015.

Affectée en tant que Principale adjointe d'un collège de 600 élèves en septembre 2015 dans l'académie de Reims, j'ai ensuite occupé le poste de proviseure adjointe en lycée professionnel avant de rejoindre les Landes dans l'académie de Bordeaux et pour être principale jusqu'en juin 2026. J'ai souhaité me rapprocher de mes enfants (Reims et Paris) tout en restant du bon côté de la capitale pour rejoindre le sud dont je suis originaire.

Quelles ont été vos premières impressions en découvrant le collège, ses équipes et son environnement ?

Les équipes sont très accueillantes et le collège est vraiment agréable. Les locaux sont très bien entretenus et je remercie en particulier les agents du Département qui en assurent l'entretien.

J'ai découvert une équipe de professeurs à l'écoute, mobilisés et bienveillants, surtout face aux difficultés informatiques liées à la cyber-attaque de cet été. Nous sommes en mode dégradé et tout le monde œuvre au bon fonction-

nement pour les élèves. Je tiens à remercier particulièrement M. Radenac, le conseiller principale d'éducation, pour son soutien et son travail exceptionnel, ainsi que l'équipe de vie scolaire.

Avec combien d'élèves et de personnels allez-vous travailler cette année, et comment présenteriez-vous l'identité du collège Georges Brassens ?

En plus du personnel administratif, le collège compte 670 élèves et 48 enseignants. Deux postes sont encore à pourvoir, un professeur de français (4h30) et un professeur d'espagnol (13h00). Le rectorat met tout en œuvre pour pourvoir ces postes.

Le collège Georges Brassens est un établissement où il fait bon vivre, dans un cadre calme et agréable avec des locaux en bon état.

Les élèves, en majorité transportés ont de longues journées, entre le transport matin et soir, la restauration scolaire et les heures de cours. Une attention particulière est apportée à leur rythme afin de ne pas trop alourdir leurs journées avec des devoirs, même si ceux-ci sont indispensables pour fixer les apprentissages.

Quel rôle doit jouer, selon vous, une principale au sein d'un établissement scolaire, auprès des élèves, des équipes éducatives et des familles ?

Un chef d'établissement, souvent dit 1^{er} pédagogue, se doit d'être à l'écoute des équipes, et de poursuivre les actions entreprises

“

Se questionner et apporter un regard neuf.

”

par ses prédécesseurs, surtout lorsque celles-ci sont approuvées par la communauté éducative. Cependant, une équipe de direction nouvelle comme cette année permet de questionner et d'apporter un regard neuf.

Avec M. Faramus, nous nous emploierons à préserver un climat serein et bienveillant, afin de garantir au mieux une sécurité physique et psychologique à tous les élèves et personnels, en demandant à tous l'écoute, le respect et le travail afin d'aider au mieux les élèves à devenir des citoyens.

Quels seront vos principaux objectifs ou priorités pour cette première année à la tête du collège ?

En ce début d'année, les priorités sont le respect du travail des enseignants et la lutte contre toute forme de pression, de la simple moquerie au harcèlement.

Nous nous emploierons également à conserver, dans un souci de co-éducation, des relations sereines et constructives avec les parents.

Au-delà des enseignements, quelles valeurs et quelles expériences souhaitez-vous transmettre aux jeunes qui fréquentent le collège Georges Brassens ?

La principale valeur que je souhaite transmettre est celle du respect : respect de la différence, de la règle, de ses engagements d'élève et bien sûr celle du travail.

DES QUESTIONS ? DES RÉPONSES

La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.

> > > > >

Des rats remontent les égouts et se retrouvent dans la cour. Serait-il possible de dératiser les canalisations d'eaux usées sous la voirie ?

Réponse : La commune et le SEASY dératisent les canalisations situées sur le domaine public, sous la chaussée. Si des rats apparaissent sur le domaine privé, il conviendrait également de traiter votre partie privée. Lire page 10.



Y a-t-il des autorisations de stationnement pour les résidents concernant les zones bleues ?

Réponse : Non. Le domaine public ne peut être préempté pour un usage privatif.

Pourriez-vous rue du Palais évacuer les gravats de l'entreprise qui a effectué les travaux de passage de câbles électriques ?

Réponse : L'entreprise a été contactée ; elle est venue retirer les déchets en question.



J'ai un vieux barbecue destiné aux encombrants. Pouvez-vous me préciser les démarches pour le faire enlever svp ?

Réponse : L'Éclair de septembre a consacré un dossier complet sur le traitement des déchets !

Rappel : pour l'enlèvement gratuit des déchets à domicile contactez le SICTOM au 01 34 83 12 07.



La mairie poursuit la pose du mobilier urbain, répondant ainsi aux attentes des habitants mais également au constat quotidien des agents attachés à la propreté urbaine. Avec le bien-être des Arnolphiens, la sécurité reste au cœur des préoccupations de l'action municipale.



Pause

À la demande de riverains, un banc et une poubelle ont été posés à l'entrée de la rue des Menuets... toute en pente.

Déchets

Une poubelle a été installée en centre-ville au niveau de l'arrêt de bus Poupinel.



Sécurité

Les tempêtes estivales ont nécessité une intervention au parc de l'Aleu, notamment pour ôter les branches cassées et encore présentes dans les cimes.



Urticantes

Un nid de guêpe situé dans le parc de l'Aleu à l'entrée du complexe sportif a été neutralisé.

Végétation

En mauvais état, la haie de thuyas entre les cours de tennis extérieurs et la piste d'athlétisme a été ôtée.



Signalétique

Le renouvellement de la signalétique routière va reprendre cet automne, avec le changement des plaques de nom des rues le nécessitant.

SORTIR

LOISIRS, SPECTACLES, ETC.

> > > > >



LES RENDEZ-VOUS DE SAINT ARNOULT RANDONNÉE

Randonnée classique chaque mardi après-midi et dimanche toute la journée ainsi qu'une randonnée douce le vendredi matin ou après-midi et une randonnée santé le samedi matin. Marches nordiques et d'endurance sont programmées certains jeudis après-midi et samedis matin.

Infos : saint-arnoult-rando.fr

Planning des sorties : saint-arnoult-rando.fr/marche-dessai

CONTACT : GILLES AU 06 87 01 55 12 - CONTACT@SAINT-ARNOULT-RANDO.FR



SAMEDI 3 OCTOBRE
CAFÉ'COUTURE
SALLE PAUL VERLAINE
DE 14H À 17H

SAM. 3 ET DIM. 4 OCTOBRE
SAM. 10 ET DIM. 11 OCTOBRE
PARCOURS ATELIERS
HÉLIUM

La Maison Elsa Triolet-Aragon et l'Atelier du Palais, 6 rue du Palais, s'inscrivent dans le parcours d'ateliers d'artistes Hélium. Tarif réduit (10€) pour la visite commentée de la Maison.

L'accès au parc et aux expositions de la Maison et de l'Atelier du Palais sera gratuit pour tous les visiteurs. Retrouvez l'ensemble du parcours Hélium : helium-artistes.com.m.

MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON
DE 14H À 18H
ATELIER DU PALAIS
DE 10H À 19H

DIMANCHE 4 OCTOBRE
INITIATION
AU QI GONG
ET TAÏ CHI CHUAN

L'Atelier Du Yin Yang 78 (LADYY78).

Venez découvrir ce qu'apportent ces arts de vivre que sont le Qi Gong et le Taï Chi Chan sur votre corps et votre esprit.

Contact Aurélie : www.latelierduyinyang.com
06 14 28 21 54

Contact Patrice : latelierduyinyang78@gmail.com
06 98 84 42 80.

PARC DE L'ALEU
DE 15H À 16H30
GRATUIT

VENDREDI 9 OCTOBRE
COLLECTE DE SANG
LE COLOMBIER
DE 14H30 À 19H30
PRESIDENT.ADSBRPV78@GMAIL.COM
06 82 37 82 43

VENDREDI 9 OCTOBRE
PERMANENCE
DE L'ASCS-SA

Réception des adhérents et futurs adhérents.

SALLE RÉVERIE
ESPACE CULTUREL VICTOR HUGO
DE 17H À 19H
GRATUIT

SAMEDI 17 OCTOBRE
GAMING DAY

Tournois, jeux en accès libre, conférences et expositions : L'Usine à Chapeaux, en partenariat avec l'Espace Jeunes de Saint-Arnoult-en-Yvelines, organise une journée entière dédiée au jeu vidéo.

LE COLOMBIER / LE CRATÈRE
DE 10H30 À 20H

SAMEDI 17 OCTOBRE
TOURNOI
DES CHÂTAIGNES

USSA section tennis de table. Tournoi de tennis de table ouvert à tous.

COMPLEXE SPORTIF
DE 13H30 À 17H30

DIMANCHE 25 OCTOBRE
ATELIER DE
SOPHROLOGIE

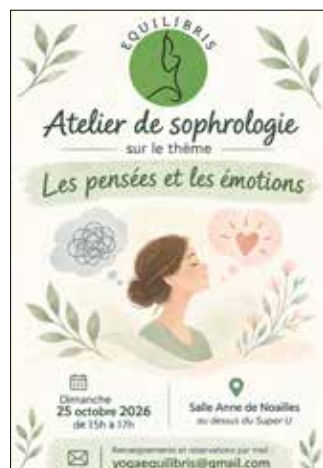
Atelier proposé par l'association Equilibris sur le thème "Les pensées et les émotions".

SALLE ANNA DE NOAILLES
(AU DESSUS DE U EXPRESS)
DE 15H À 17H
25 €
YOGAEQUILIBRIS@GMAIL.COM

SAMEDI 31 OCTOBRE
RÉCUP'CRÉATIVE
HALLOWEEN

RESSOURCERIE
RUE LAGUESSE CHARRON
DE 14H À 17H

SAMEDI 31 OCTOBRE
RÉPARE'CAFÉ
SALLE PAUL VERLAINE
DE 14H À 17H



ÉDITION 22
helium-artistes.com

Peinture, sculpture, gravure, photographie, installation, dessin, musique, poésie etc.

hÉdium
Actions Artistiques
Dans la Vallée de Chevreuse

3-4 et 10-11
OCTOBRE 2026
samedi et dimanche de 10h à 19h

PARCOURS D'ARTISTES
Ateliers et expositions en vallée de Chevreuse et alentours

BANQUET DES AÎNÉS
Dimanche 8 novembre
à midi au Colombier.
Gratuit sur inscription au CCAS jusqu'au 31 octobre.
Inscription au 01 30 88 25 20
ou ccas@say71.fr.



Initiations gratuites

Qi Gong & Tai Chi Chuan

Du ?
Au Parc de l'Aléu ou
Préau de l'école Carnesasse*
Quand ?
Dim 4/10/26 15h-16h30
Dim 05/11/26 15h-16h30

Ouvert à tous.
*si mauvais temps

Pour plus d'informations sur les bienfaits de cet art et sur les cours de la rentrée :
latelierduyinyang.com
ou forum.



COLLECTE ALIMENTAIRE
au profit du Centre Communal d'Action Sociale

L'association AEDAWA organise au profit du CCAS de Saint-Arnould-en-Yvelines une collecte alimentaire à Auchan et U Express.

Produits d'hygiène : dentifrice, savon...
Produits d'entretien : éponge, liquide vaisselle, nettoyant multi-usages...
Conserves de légumes : de plats préparés, sardines, pâté...
Soupes
Produits secs : pâtes, riz, semoule... café, sucre, chocolat en poudre

Ensemble, solidaires

VENDREDI 9 OCTOBRE de 17h à 19h
SAMEDI 10 OCTOBRE de 9h à 12h et 14h à 18h
DIMANCHE 11 OCTOBRE de 10h à 12h

Les produits récoltés seront redistribués aux familles en difficulté de la commune.

Auchan U express

ATELIER RÉPARE CAFÉ
2026

Samedi 31 octobre
Samedi 28 Novembre
Samedi 19 décembre
DE 14 H À 17 H

Inscription conseillée
sur le site ressourcierietvous.org

SALLE MUNICIPALE PAUL VERLAINE
18 AV. HENRI GRIVOT,
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
78730

LE TOURNOI DES CHÂTAIGNES
TOURNOI DE PING PONG
OUVERT À TOUS !
SAMEDI 17 OCTOBRE
13H30 à 17H00
Gymnase de St Arnould
2 € par personne
13ÈME ÉDITION

U express

Renseignements @ say78730.tennistable@gmail.com / f US Saint-Arnould 78 Tennis de table

07 & 08 NOV. 2026

15ème Festival de Théâtre de St Arnould

Organisé par

07/11/2026 à 16h & à 21h
08/11/2026 à 15h

Marché de Noël
les 12 et 13 décembre 2026

Les Ateliers Artisanaux Recherchent
DES EXPOSANTS EN PRODUITS ARTISANAUX

Vous souhaitez présenter vos produits ?
Contact : mfrance.levoy@outlook.fr

COLIS DE NOËL DU CCAS

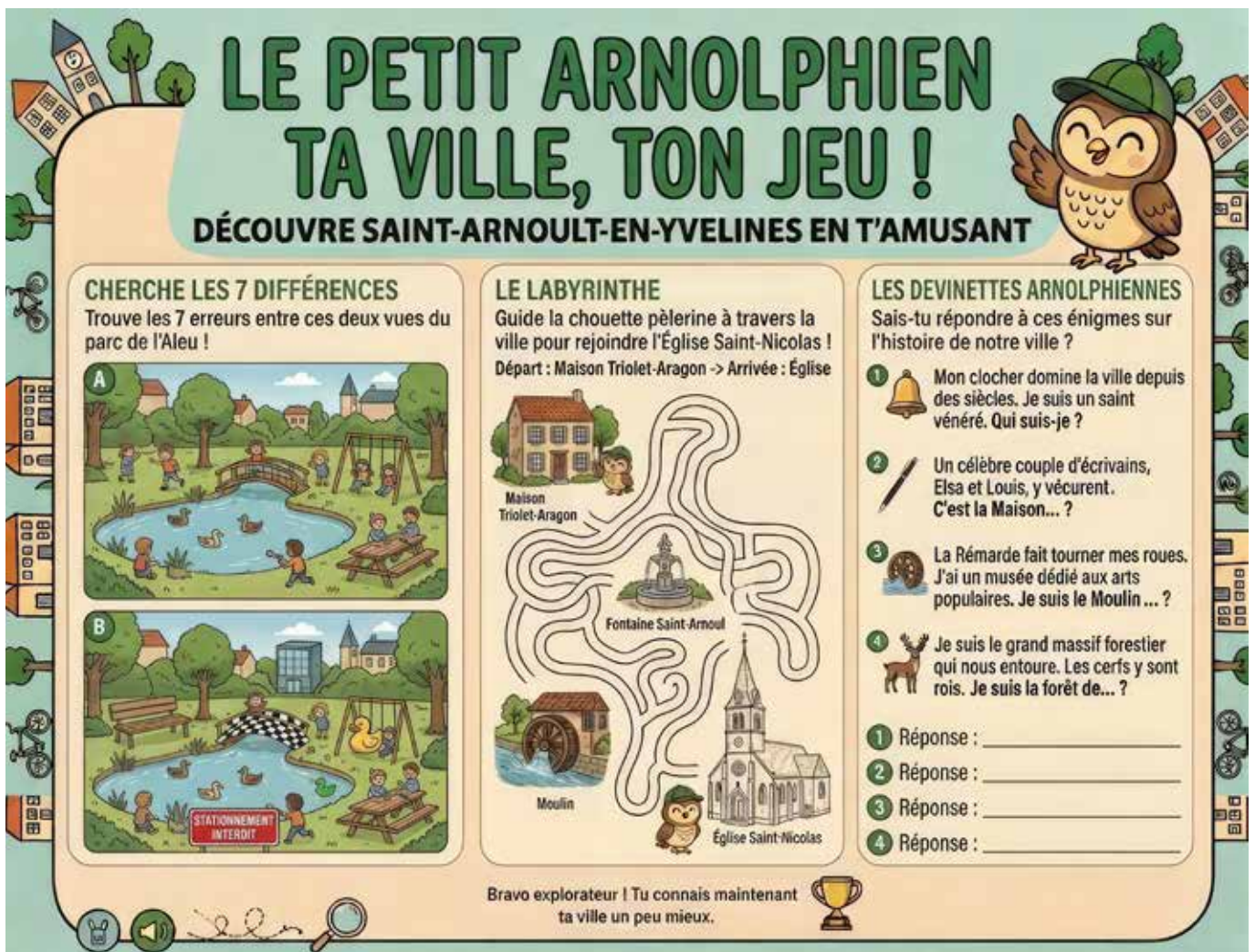
Il est distribué en décembre aux aînés de plus de 70 ans ayant fourni au CCAS avant le 31 octobre 2026 leur avis d'imposition inférieur à 18 000 € pour une personne seule et 27 000 € pour un couple.

CCAS Saint-Arnould en Yvelines

Merci à toutes les associations
et à leurs bénévoles pour leur
engagement quotidien au ser-
vice de Saint-Arnoult-en-Yve-
lines.



À l'occasion des 400 ans du Muséum national d'histoire naturelle, découvrez « Artistes au Muséum », une exposition exceptionnelle à la Grande Galerie de l'Évolution. Plus de 300 œuvres retracent quatre siècles de dialogue entre art et science, de la peinture à la photographie, en passant par la sculpture, le dessin ou la taxidermie.



NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Arnoult Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

ÉTAT CIVIL

Nos nouveau-nés

Solan ALAVOINE, le 17 juillet 2026

Jasmine DIOP, le 2 septembre 2026

Ils se sont mariés

Alexis DEBREU et Marina BOLLE, le 29 août 2026

Clovis CHARPIN et Jeanne URTIZVEREA, le 29 août 2026

Axel LE MOING et Aurore LEDUDAL, le 11 septembre 2026

Maxime FERRIER et Déborah LOPES, le 12 septembre 2026

Noces de diamant : Robert et Maria FERNANDEZ, le 19 septembre 2026

Ils se sont pacsés

Amir TSIMALY et Floriane BOUCHER, le 26 août 2026

Loïc LEMAIRE et Gwendoline VISCAINO, le 27 août 2026

Clément DIVES et Audrey RAVARY, le 31 août 2026

Ils nous ont quittés

Serge DANIS, le 8 mai 2026

Amir TSIMALY
et Floriane BOUCHER



Maxime FERRIER
et Déborah LOPES



Loïc LEMAIRE et
Gwendoline VISCAINO



Clément DIVES
et Audrey RAVARY



Alexis DEBREU
et Marina BOLLE



Axel LE MOING
et Aurore LEDUDAL



Clovis CHARPIN
et Jeanne URTIZVEREA



Noces de diamant :
Robert et Maria
Fernandez



TRAIL, VTT & MARCHES

EN ROSE

OCTOBRE
ROSE



4 OCT.
2026

9H00

PLACE JEAN MOULIN
SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES



9H00
ÉCHAUFFEMENT
COLLECTIF

9H30
DÉPARTS
SUCCESSIFS



TRAIL
10 KM BALISÉS



MARCHES
5 KM GUIDÉS ET 10 KM LIBRES



CANIRANDO
5 KM CHIEN TENU EN LAISSE



NOUVEAU

RANDO VTT
13 KM ET 22 KM



NOUVEAU

GYM SANTÉ
SANS COURIR NI MARCHER

5€
minimum

AU PROFIT DE
LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Inscription via QR Code
ou sur place dès 8h



SECTEUR YVELINES SUD



ACTEURS ÉCONOMIQUES
Saint-Arnould en Yvelines



LA LIGUE
CONTRE
LE CANCER



Saint-Arnould
en Yvelines

Bougeons ensemble
CONTRE LE CANCER !

